



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE) N°: IRC3139

Date de publication: 1<sup>er</sup> février 2016

Date limite de dépôt des candidatures: 22 février 2016

TITRE FONCTIONNEL:	Forestier (aménagement de la flore et de la faune sauvages et des aires protégées)	CLASSE:	P-4
UNITÉ ADMINISTRATIVE:	Division des politiques et des ressources forestières (FOA) Département des forêts (FO)	LIEU D'AFFECTATION:	Rome (Italie)
		DURÉE*:	De durée déterminée: 2 ans
		N° DU POSTE:	0122009
		CODE CCGP:	1H06

\* Pour les candidats internes de la FAO, la durée de l'engagement sera établie en fonction des politiques en vigueur sur la prolongation des engagements.

**Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.**

**Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.**

**Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

**Le titulaire du poste pourra être réaffecté à d'autres activités et/ou lieux en fonction des besoins de l'Organisation.**

### Cadre organisationnel

La Division des politiques et des ressources forestières dirige les activités de la FAO visant à promouvoir la gestion durable des forêts et joue un rôle de chef de file en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et économiques de la foresterie, y compris les contributions de ce secteur à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Elle assure la liaison avec les États Membres, la société civile et le secteur privé dans divers domaines, de la formulation de politiques forestières efficaces aux questions de conservation et de gestion des forêts, et œuvre à renforcer le rôle que jouent les forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. En outre, la Division collecte, analyse, met à jour et diffuse des informations sur les ressources forestières mondiales et sur la production, le commerce et la consommation des produits forestiers, ligneux et non ligneux.

Le/la titulaire du poste travaille au sein de l'équipe chargée de la gestion des ressources forestières de la Division des politiques et des ressources forestières (FOA).

### Position hiérarchique

Le Forestier rend compte au Chef de l'équipe chargée de la gestion des ressources forestières, sous l'autorité générale du Directeur de la Division des politiques et des ressources forestières.

### Domaine de spécialisation

Le/la titulaire du poste appuie les activités de la FAO dans les domaines de la conservation et de la gestion durable de la flore et de la faune sauvages et de l'aménagement des aires protégées. Il/elle participe aussi à des activités intersectorielles qui portent sur les forêts, l'agriculture, l'élevage et la pêche selon une approche intégrée de gestion de la flore et de la faune sauvages.

### Résultats essentiels

Mise à disposition d'un ensemble complet de connaissances spécialisées dans le domaine technique et en matière de politiques, en vue de faciliter la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, projets, produits et services des départements/divisions, conformément aux objectifs de ces derniers et aux objectifs stratégiques de la FAO.

### Fonctions essentielles

- Le/la titulaire du poste planifie et dirige des composantes d'équipes pluridisciplinaires, collabore, éventuellement en tant que chef, au sein de comités, d'équipes de projet et de groupes de travail opérant à l'échelle de l'Organisation ou de plusieurs départements, et/ou met à disposition des compétences spécialisées en matière de réseaux techniques et/ou de politique technique internationale et/ou d'organismes internationaux d'établissement de normes et de politiques techniques;
- élaborer des cadres techniques, des cadres analytiques, des cadres de suivi et des cadres de restitution d'informations, ainsi que les méthodes, outils, systèmes, bases de données, etc. qui s'y rapportent, afin d'appuyer la planification, la mise en œuvre/l'exécution et le suivi des programmes de travail, projets, produits et/ou services;
- conçoit et mène des activités de recherche, de collecte de données, de validation, d'analyse et/ou d'établissement de rapports afin d'appuyer l'élaboration de normes techniques, d'instruments internationaux, d'approches et de stratégies innovantes, de nouveaux outils et de nouvelles technologies, de rapports/publications techniques, et/ou de propositions de politique, ainsi que la formulation d'avis et la mise à disposition de compétences techniques, spécialisées ou stratégiques;
- répond aux demandes d'assistance technique et d'assistance aux politiques émanant des pays, fournit des avis, une assistance et des solutions techniques aux bureaux décentralisés ainsi que des services d'appui aux projets sur le terrain;
- collabore, fournit des services d'appui technique et veille à la qualité/l'efficacité dans le cadre d'activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances menées dans les États Membres dans des domaines tels que le soutien aux politiques, le développement organisationnel et les activités ponctuelles d'apprentissage, y compris en contribuant à préparer les informations, le matériel pédagogique et les outils en ligne;
- encourage la coopération internationale/promeut des pratiques optimales et un dialogue renforcé sur les politiques et prête ses compétences techniques dans le cadre de réunions internationales/intergouvernementales;
- participe aux activités de mobilisation de ressources, conformément à la stratégie institutionnelle de la FAO.

## Fonctions spécifiques

- Le/la titulaire du poste supervise et exécute des activités normatives dans les domaines de la conservation et de la gestion durable de la flore et de la faune sauvages et de l'aménagement des aires protégées, et contribue ainsi aux objectifs stratégiques de la FAO et aux mécanismes d'exécution correspondants, en particulier l'objectif stratégique 2 (intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches);
- promeut des politiques, des stratégies et des méthodes de conservation et de gestion durable de la flore et de la faune sauvages et de l'aménagement des aires protégées, y compris l'utilisation de méthodes participatives visant une meilleure contribution de la flore et de la faune sauvages au développement rural et l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire, et conseille les États Membres sur ces questions;
- assure les fonctions de secrétaire du Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune;
- collabore avec d'autres divisions concernées dans des domaines techniques connexes et appuie des activités de collaboration interinstitutions dans les domaines susmentionnés;
- planifie et organise des réunions, colloques et ateliers internationaux sur des questions relatives à la conservation de la flore et de la faune sauvages, à leur gestion durable et à l'aménagement des aires protégées, et y participe, soutient le renforcement des capacités, élabore, rassemble et diffuse des informations techniques, publications et supports de cours de formation et met à jour les sites web;
- conçoit des programmes d'intervention et contribue à la mobilisation des ressources nécessaires à leur exécution dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT) ou d'autres mécanismes de financement;
- fournit des avis et un soutien technique aux projets de terrain, aux États Membres et aux institutions en ce qui concerne la conservation et la gestion durable de la flore et de la faune sauvages et l'aménagement des aires protégées;
- fait office de point focal du Département des forêts en ce qui concerne la gestion durable de la flore et de la faune sauvages et l'aménagement des aires protégées et participe, entre autres, à des activités et programmes interdépartementaux et à la contribution de la FAO aux accords internationaux dans ces domaines (notamment la Convention sur la diversité biologique [CDB], la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction [CITES] et la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage [Convention de Bonn]).

---

## LES CANDIDATS SERONT SÉLECTIONNÉS EN FONCTION DES CRITÈRES SUIVANTS:

### Conditions minimales à remplir

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en foresterie, en biologie ou dans une discipline apparentée avec une spécialisation ou un diplôme de niveau supérieur en conservation et gestion des aires protégées et de la flore et de la faune sauvages.
- Sept ans d'expérience pertinente de l'évaluation des ressources forestières, de la conservation et de la gestion de la flore et de la faune sauvages et de l'aménagement des aires protégées.
- Connaissance courante de l'anglais, de l'espagnol ou du français et connaissance moyenne de l'une des deux autres langues, ou de l'arabe, du chinois ou du russe.

### Compétences

- Être axé sur les résultats
- Esprit d'équipe
- Communiquer
- Établir des relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

### Qualifications techniques/fonctionnelles

- Une expérience dans au moins deux lieux d'affectation ou domaines d'activité, en particulier sur le terrain, est souhaitable.
- Étendue et pertinence de l'expérience ou des connaissances de la conservation et de la gestion de la flore et de la faune sauvages et de l'aménagement des aires protégées.
- Étendue et pertinence de l'expérience acquise dans différents pays ou régions, en particulier dans des pays en développement ou des pays à économie en transition, et connaissance des enjeux mondiaux, des initiatives internationales et des accords relatifs à la conservation et à la gestion durable des forêts et de la diversité biologique.
- Aptitude à mobiliser des ressources.
- La connaissance d'autres langues officielles de l'Organisation serait un atout.

---

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – *engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.*

---

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Les candidats doivent savoir manier l'outil informatique et avoir une bonne connaissance des logiciels de traitement de textes.
- Dans le cadre de la procédure d'évaluation, les candidats pourront être soumis à un examen, qui sera suivi d'un entretien axé sur les compétences.
- Les candidatures feront l'objet d'un premier tri sur la base des renseignements indiqués dans le formulaire en ligne (iRecruitment) (voir la section ci-après «Comment présenter sa candidature»). Il est fortement recommandé aux candidats de s'assurer que les renseignements indiqués sont exacts et complets, notamment en ce qui concerne les emplois occupés, les diplômes et les connaissances linguistiques.
- Prière de noter que la FAO ne prend en considération que les titres universitaires et diplômes délivrés par un établissement reconnu figurant sur la liste de l'Association internationale des Universités/UNESCO.

- Des postes analogues de la même classe pourront être pourvus au moyen du présent avis de vacance et les candidats retenus pourront être inscrits dans le fichier de candidats de la FAO pendant une période de deux ans.
- Il pourra être demandé aux candidats de fournir des évaluations de leurs résultats professionnels.

---

## RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre des conditions compétitives de rémunération et d'avantages connexes (traitement et indemnités). Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir:

[http://www.un.org/Depts/OHRM/salaries\\_allowances/salary.htm](http://www.un.org/Depts/OHRM/salaries_allowances/salary.htm).

---

## COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez sur le site iRecruitment:

<http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/fr/>. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire de iRecruitment seront prises en considération.

Il est demandé aux candidats de joindre une lettre de motivation au formulaire en ligne.

Les avis de vacance de poste seront retirés du site iRecruitment à 23 h 59 (heure d'Europe centrale) le jour de la date limite de dépôt des candidatures. Il est recommandé aux candidats d'enregistrer leur candidature bien avant la date limite.

Pour toute question ou toute demande d'aide, s'adresser à: [iRecruitment@fao.org](mailto:iRecruitment@fao.org).

**LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR**